Envoyé en préfecture le 26/11/2025
Reçu en préfecture le 26/11/2025
Publié le
ID : 029-212900021-20251124-D2025054-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE D'ARZANO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Arzano, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Anne BORRY, Maire d'Arzano.

Etaient présents : BORRY Anne, EVENNOU Jean-Luc, LE ROCH Marie-Françoise, GUÉGUIN Gisèle, HÉLOU Annie, VALÉGANT Jacques, LE GLEUT Jean-Paul, SYLVESTRE Jean-Yves, CORDROC'H Jacques, TANGUY Patrick, DE PENFENTENYO Aude, DE MOUCHERON Cosme
Excusés : LE HEN Gwénola ayant donné procuration à EVENNOU Jean-Luc
Absents : Jacques CORDROC'H

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de votants
13	11	12

Secrétaire de séance : Gisèle GUÉGUIN

Date de convocation : 19/11/2025 **Date d'affichage** : 27/11/2025

Objet de la délibération : Réhabilitation de l'ancien CIAL et de l'îlot Brizeux : validation du programme « DIAGNOSTIC ESQUISSE »

Suite à la réunion pour le rendu DIAGNOSTIC ESQUISSE le 3 novembre 2025 par la maitrise d'œuvre SOCLE et MASSSTAB pour la réhabilitation de l'ex-CIAL et l'ilôt Brizeux puis la commission Aménagement du 12 novembre 2025, il a été validé les évolutions proposées (Epicerie, logements du CIAL), via les plans transmis.

ENTENDU l'exposé de Madame le maire,

Le conseil municipal, après avoir en avoir délibéré :

APPROUVE le programme « DIAGNOSTIC ESQUISSE »

Vote : 11 voix pour, 1 abstention

Pour extrait certifié conforme,
Anne BORRY,
Maire d'Arzano

MAIRIE D'ARZANO (Finistère)